

IN & OUT® II

Agent démoulant soluble à l'eau



www.smooth-on.com

SURVOL DU PRODUIT

L'agent démoulant soluble à l'eau **IN & OUT® II** est utilisé pour démouler les tirages de béton et de plâtre des moules de caoutchouc. **IN & OUT® II** permet un démoulage propre, sans interférer et sans affecter les détails de surface de vos tirages. Il aide également à minimiser les bulles d'air.

Simplifier votre production de moulage avec **IN & OUT® II** !!

- Ne tache pas / Adoucit les surfaces en béton et en gypse.
- Se mélange avec de l'eau - Il est économique.
- N'affecte pas la pigmentation du béton.
- Minimise les 'Bug Holes' de vos tirages en béton et les bulles d'air de vos tirages en gypse.
- Garde les moules propres - ne laisse pas d'accumulation.
- Prolonge de façon significative la durée de votre moule.

RECOMMANDATIONS

PRÉPARATION...Sécurité - Utiliser **In & Out® II** dans un endroit ventilé adéquatement (ventilation conçue pour une pièce complète). Afin de minimiser les risques de contamination, utiliser des lunettes de sécurité, des manches longues et des gants de caoutchouc. **Ne pas utiliser à une température inférieure à 50°F/10°C**. Utiliser et entreposer ces produits à la température ambiante (73°F/23°C). Ce produit a une durée de vie en tablette limitée et doit être utilisé le plus tôt possible.

MESURE & MÉLANGE...

IN & OUT® II doit être dilué avec de l'eau.

Mélanger 4 parties d'eau pour 1 partie de **In & Out® II**. Le mélange peut être fait à la main ou à la vitesse lente du mélangeur. Ne pas secouer, ni agiter le mélange de **In & Out® II**, car il pourrait mousser.

Comment diluer **IN & OUT® II** ? La quantité à mélanger avec l'eau, la surface à couvrir et la fréquence de l'application sont

La sécurité d'abord !

Tous les produits Smooth-On sont sécuritaires, si utilisés tels que recommandés. La fiche signalétique devrait toujours être lue avant d'utiliser les produits Smooth-On.

Important - Tous les renseignements indiqués dans la présente sont exacts à la date de préparation. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée quant à l'exactitude et la justesse de ces données. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Smooth-On et de SIAL. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions, afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit.

des facteurs à considérer dépendamment de l'agrégat utilisé et de la complexité de votre tirage. **Exemple 1** : Si vous coulez du béton à abrasion minimale dans un moule en polyuréthane, le ratio du mélange d'eau avec **In & Out® II** pourrait être de 4 : 1. **Exemple 2** : Si vous coulez du béton à abrasion élevée dans un moule en polyuréthane, il peut être nécessaire d'ajuster votre ratio de mélange à 2 parties d'eau pour 1 part de **In & Out® II**.

Mélanger seulement la quantité nécessaire pour l'utilisation en cours, car le mélange pourrait se séparer après 24 heures. Mélanger de nouveau en une mixture uniforme et appliquer.

APPLICATION...

Bien appliquer **IN & OUT® II** à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou au vaporisateur. S'il s'agit d'un vaporisateur à pression, la pression doit être à 25 psi (172 kPa) ou plus. Pour une application vaporisée uniforme, il est recommandé d'utiliser un embout plat et de passer assez rapidement afin d'éviter de créer des effets de 'flaques'.

Précaution : Ne pas appliquer trop d'agent démoulant. Il pourrait en résulter des bulles d'air en forme de sillons vermiculaires, des piqûres formant de petits trous à la surface.

Parce que 2 applications ne sont jamais vraiment identiques et parce que la performance de ce matériau est un facteur important, il est recommandé de faire un essai à petite échelle afin de déterminer la pertinence d'utiliser ce matériau dans votre projet.



Dist. par :

Sial

2860, boul. Le Corbusier, Laval, Québec (Canada)

Tél : 450.687.4046 / 514.990.9821

Fax : 450.687-4105

info@sial-canada.com

www.sial-canada.com

17 août 2010 - JR